

Une grande loterie dans le viseur des chasseurs

TOUHO. Sous l'égide de la mairie, le projet Resccue, Hô-üt et l'association des chasseurs Tipwoto ont lancé sur la commune un mode de chasse original.

L'idée est née de la volonté du projet Resccue de limiter les dégâts causés par les cerfs et par les cochons dans certaines zones, et en particulier sur le massif des Lèvres. Afin de préserver les parties forestières, les savanes et les captages d'eau, il est proposé aux habitants de la commune un mix de grande loterie et de concours de chasse individuel. Un concept inédit.

« Nous espérons rapidement avoir un effort de chasse important », indique Quentin Delvienne, coordinateur du projet Resccue en province Nord. « L'idée est d'inciter les gens à fournir un effort de chasse supplémentaire par rapport à ce qu'ils prélevaient déjà. »

UN CONCEPT INNOVANT

Première condition pour s'inscrire : être en règle. Un formulaire devra être rempli et cinq preuves d'abattage, c'est-à-dire les queues des animaux



Quentin Delvienne de Resccue (à droite sur la photo) et Josina Tiavouane de Hô-üt (qui tient l'affiche) présentent leur action.

Photo C.O.

tués, seront à fournir. Ce n'est qu'à partir de là que le droit de participation sera acté.

A chaque preuve supplémentaire que fournira le chasseur, un billet de loterie lui sera remis. Neuf sessions de collectes de preuves sont prévues et se dérouleront dans les points suivants : la maison commune de Pombei, la mairie et la maison commune de Téganpaïk. Le tirage de cette loterie particulière se fera lors de la fête communale, programmée le 25 août. Une dernière collecte de preuves sera effectuée le matin-même. « Ça va récompenser un maximum de

personnes à travers la loterie, mais également les meilleurs chasseurs à travers les primes qui seront remises dans le cadre de la compétition », ajoute Quentin Delvienne.

Ceux qui le souhaitent peuvent profiter de cette occasion pour se mettre en règle et obtenir un permis de chasse.

A chaque session de collecte de preuves, les demandeurs pourront être guidés dans leurs démarches. Tout un suivi sera également mis en place, les abattages seront géolocalisés et un bilan sera fait sur l'impact d'une telle action. « La particularité, c'est qu'on n'entre pas

en opposition avec le prélèvement des mâchoires puisqu'on demande aux chasseurs de prélever des queues uniquement », tient à préciser le représentant de Resccue. Des preuves qui devront être conservées en bon état, congelées, séchées ou salées.

Les non-chasseurs peuvent participer à la loterie. Le prix du ticket est fixé à 5 000 francs.

De notre correspondant,
Christian Oghino

Savoir +

Renseignements auprès de Hô-üt au 47 79 11 ou au 73 09 70.